

Martine Dieschburg-Nickels, rapporteure permanente adjointe sur les droits humains au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux



Depuis 2011, Martine Dieschburg-Nickels est conseillère municipale à Strassen, une commune très cosmopolite du Luxembourg.

Plus de 60 % de la population n'est pas luxembourgeoise et représente plus de 100 nationalités différentes. C'est la raison pour laquelle, depuis le début de son mandat politique, elle

s'est engagée à promouvoir et à renforcer le dialogue entre les communautés, à favoriser la cohésion sociale et à encourager l'inclusion.

Pour elle, l'engagement politique signifie rencontrer les citoyennes et citoyens, échanger avec toutes et tous, écouter leurs préoccupations, proposer et trouver des solutions, mais aussi encourager la participation citoyenne.

Depuis mars 2021, elle est membre de la Commission de l'inclusion sociale au Congrès, où elle a contribué activement à ses travaux. Ces dernières années, elle a été rapporteure pour divers rapports, parmi lesquels :

- Renforcer le rôle des collectivités locales et régionales dans la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail ;
- Déclaration du Congrès pour le deuxième Sommet mondial des Nations unies pour le développement social ;
- Comment les droits sociaux sont-ils garantis aux niveaux local et régional ? Une étude comparative fondée sur une sélection d'exemples nationaux.

En tant que vice-présidente de la Chambre des pouvoirs locaux, elle a représenté le Congrès lors de diverses conférences, notamment lors du Sommet de Paris des maires contre l'antisémitisme de 2025.

“Après tout, où commencent les droits humains ? Ils commencent dans des lieux modestes, près de chez soi – en des lieux si proches et si petits qu'on ne peut les voir sur aucune carte du monde. Ils constituent pourtant le monde de chaque personne : le quartier où elle vit, l'école ou l'université qu'elle fréquente, l'usine, la ferme ou le bureau où elle travaille. Ce sont les lieux où chacun, homme, femme ou enfant, recherche une justice équitable, des chances égales et une dignité égale, sans discrimination. Si ces droits sont dénués de sens dans ces lieux, ils n'auront pas davantage de sens ailleurs. Si chacun ne fait pas preuve du civisme nécessaire

pour qu'ils soient respectés dans son entourage, il ne faut pas s'attendre à des progrès à l'échelle du monde.” ~ Eleanor Roosevelt